



« Rues aux enfants, rues pour tous »

Communiqué 31 mars 2025

Auvergne Rhône Alpes

L'appel régional à initiatives 2025-2026

Dates limites : 15 juin 2025 15 décembre 2025

Dans la continuité de la dynamique des 3 appels nationaux qui ont été lancés (2015, 2017, 2019) et des appels régionaux à partir de 2021, une nouvelle édition régionale, qui concernera l'ensemble des régions, est lancée **10 ans après le premier appel** à l'aide du **site internet** :

<https://www.ruesauxenfants.com>

Les porteurs de projet pourront constituer un dossier qui est désormais téléchargeable sur la page Auvergne Rhône Alpes : <https://wiki.ruesauxenfants.com/?Aura>

Ce dossier comprend différentes informations sur le contexte, le contenu et les modalités prévues ainsi qu'une fiche d'inscription. Ces éléments devront **être envoyés pour le 15 juin 2025 ou le 15 décembre 2025 pour un examen du comité national de validation des régions suivies par Rue de l'Avenir fin juin /début juillet 2025 ou en janvier 2026**

Une rue aux enfants, c'est quoi ?

Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les **enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité**. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées.

Cette démarche propose de **nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre tous** et toutes par la participation au projet, le débat, le jeu, l'expérimentation d'aménagements possibles.

Qui peut déposer un projet ?

Les collectifs d'habitants, les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations de quartier, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes, les ludothèques, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maisons de quartier, centres de loisirs...), pourront déposer un projet pouvant se réaliser avant fin novembre 2026.

Si aucun soutien financier direct n'est prévu, le collectif fournit une fiche avec les concours potentiels <https://wiki.ruesauxenfants.com/?BoiteAOutilsRAE>

Renseignements sur le dossier d'inscription et adresses de dépôt pour le 15 juin ou le 15 décembre

- Christelle Remy urcaue.aura@gmail.com 07 87 68 94 27
- Philippe Zanolla philippe.zanolla@laposte.net 06 49 95 12 05